



www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 18 novembre 2024 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Bruno BASSON, Gaëlle THONNERIEUX, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Stéphane MOULARD, Pierre FOURNEL. Louis ROUSSET Maire-Joëlle PERRET, Catherine BRUEL

Absents excusés : Hervé GAGNARD (pouvoir donné à Bruno BASSON), Christophe FONTANAY

Secrétaire de séance : Catherine BRUEL

Le Procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Intercommunalité

Il est proposé au Conseil de délibérer pour actualiser les coûts de mise à disposition, de la secrétaire remplaçante, au 1^{er} janvier 2025.

Les élus approuvent à l'unanimité le renouvellement de la convention intégrant la réévaluation des coûts au 1^{er} janvier 2025.

2) Ordures ménagères

Il est proposé au Conseil de délibérer pour la mise en place d'une convention entre la Communauté de Communes de Monts du Lyonnais et chacune de ses communes membres. Cette convention permettra à chacune des communes de recevoir 800 € par an au titre du temps passé par les agents communaux pour ramasser les déchets abandonnés sur les lieux où sont posés les colonnes aériennes, les points d'apport volontaires et les colonnes enterrées

Les élus approuvent à l'unanimité la convention partenariale avec la CCMDL pour le reversement de la subvention CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus.

3) Association Famille Rurale

Il est rappelé au Conseil que dans le cadre du projet de construction de la nouvelle salle et de la réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'école publique, la commune a décidé de laisser un local attitré à l'Association Familles Rurales de Chevrières et une partie de la salle pour les centres de loisirs, que l'association organise pendant les vacances scolaires.

Il est proposé au Conseil de mettre en place deux conventions de mise à disposition de ces locaux.

Les élus approuvent à l'unanimité les conventions de mise à disposition des locaux de la salle polyvalente à l'Association Familles Rurales.

4) Assainissement

Il est proposé au Conseil de délibérer, comme chaque année, pour la mise en place d'une convention avec le SIMA Coise, pour l'aide apportée par leurs agents, dans le cadre du faucardage et de l'évacuation des roseaux de nos stations d'épuration.

Les élus approuvent à l'unanimité la convention avec le SIMA COISE pour le faucardage et l'évacuation des roseaux de nos stations d'épuration.

5) Urbanisme

Le Conseil est informé de la mise en place par le service urbanisme de la CCMDL, d'un Guichet Numérique pour les demandes d'urbanisme.

6) Voirie

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aura lieu de déposer une demande de subvention pour la voirie 2025 auprès du CD42, avant le 31 décembre 2024. De ce fait, il faudra prévoir les travaux qui pourront être effectués et de demander les devis pour pouvoir déposer la demande de subvention

7) Divers

Il est fait part au Conseil des informations suivantes :

- Chevrières sera un des villages étape lors de la « cyclo des Monts » qui aura lieu le samedi 24 mai 2025.
- Les jobs d'été pour l'année 2025 sont reconduits
- Commission voirie fixée pour le mercredi 22 novembre 2024 à 14h.
- Dates des conseils municipaux pour l'année 2025 : *lundi 20 janvier, lundi 17 février, lundi 24 mars, lundi 28 avril, lundi 19 mai, lundi 16 juin, lundi 21 juillet, lundi 22 septembre, lundi 20 octobre, lundi 17 novembre, lundi 15 décembre.*

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 16 décembre 2024 à 20 heures

DON DU SANG

Le vendredi 13 décembre à la salle le Pré 'O de Chevrières de 16h à 19h.

Venir avec une pièce d'identité et ne pas venir à jeun

INFORMATION FRELONS ASIATIQUES

Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Loire a sélectionné des destructeurs de nids de frelons asiatiques intervenant dans les conditions strictes de l'Arrêté Préfectoral et de la Charte des bonnes pratiques régionales, et pour des coûts modérés.

Ci-dessous, deux contacts près de chez nous :

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	COMMUNE	Charte GDS Loire
CHARASSE	Matthieu	06 65 36 46 40	42330 ST MEDARD EN FOREZ	OUI
GRATALOUP	Tommy	06 74 86 23 43	42140 FONTANES	NON

INFORMATION URBANISME

NOUVEAU : à partir de mi-novembre 2024, un guichet numérique pour les demandes d'autorisations d'urbanisme

Vous souhaitez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) pour un projet sur la commune ?

2 façons de faire :

- Un dossier papier, envoyé ou déposé à la mairie
- Un dossier dématérialisé déposé sur le **guichet numérique des autorisations d'urbanisme** : <https://gnau41.operis.fr/montsdulyonnais/gnau/#/> accessible 24h sur 24 et 7j sur 7. La création d'un compte est nécessaire, puis vous serez guidés dans le montage de votre dossier (informations à fournir, explication des pièces à joindre, ...) et pourrez suivre chaque étape de l'instruction de votre demande. Un guide a été élaboré pour vous aider dans l'utilisation de ce guichet numérique.



Plus d'infos : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/services/habitat/instruction-des-autorisations-durbanisme/>

INFORMATION ECOLE

Vendredi 6 décembre 2024 de 16h15 à 19h30, l'association de parents d'élèves de l'école de chevrières invite tous les chevrotins à venir partager un moment festif de Noël dans la cour de l'école.

Au programme : chants de Noël à 16h30, stand de maquillage et de décoration de lumignon. La boîte aux lettres du Père Noël sera également présente pour accueillir les lettres et dessins de petits et grands.

Sur place : vin chaud, boisson, crêpes et vente de lasagnes à emporter (une pré-commande est requise, bon ci-dessous)

Nous vous attendons nombreux !